

## Une quarantaine de présidents d'université et 29 CA s'opposent à la hausse des droits d'inscription des étudiants hors UE

11-13 minutes

---

Au 20 décembre 2018, une majorité de présidents d'université (41 sur 71) se sont déclarés défavorables à l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extracommunautaires, selon le recensement d'AEF info. Certains s'engagent même à ne pas la mettre en place si elle était entérinée. Du côté des instances, 32 universités ont voté des motions dans au moins un conseil central. Si plusieurs présidents se sont abstenus lors du vote de leur CA, un seul s'est publiquement déclaré favorable à la mesure.

L'opposition à la hausse des droits d'inscription pour les étudiants extra-européens est-elle unanime dans la communauté universitaire ? Alors que les prises de position se multiplient aux marges de l'ESR ([Avuf](#), conseils municipaux de grandes villes, partis politiques d'opposition, et certains [députés LREM](#) très récemment), et que le Cneser vient d'adopter à 80 % une motion demandant au gouvernement de "revenir sur cette mesure" (1), AEF info a recensé les motions votées dans les conseils centraux des établissements ainsi que les messages politiques émanant des présidents eux-mêmes.

41 présidents d'université se sont exprimés contre la mesure

Pour mémoire, la CPU a, dans un premier temps, accueilli favorablement le plan "Bienvenue en France" par la voix de Khaled Bouabdallah, son vice-président, au lendemain des annonces du Premier ministre du 20 novembre ([lire sur AEF info](#)). Puis certains présidents ont publiquement pris leurs distances avec une mesure spécifique de ce plan : la hausse différenciée des droits d'inscription pour les étudiants extracommunautaires. Paris-VIII a ouvert le bal, suivie de Nantes et de Poitiers. Puis a été publiée une tribune de l'Auref, signée par 34 présidents d'université plus le président du Cnam (2).

À ce jour, 41 présidents d'université, sur un total de 71, ont publiquement fait part de leur opposition à la mesure, que ce soit par le biais de cette tribune, par un message envoyé à leur communauté (Nantes, Paris-I, Upec, Paris-VIII...) ou après avoir été contactés par AEF info (Toulouse-III, UVSQ, Le Havre...). Le

10 décembre, le CA de la CPU a publié un communiqué pour demander la suspension de cette mesure, en attendant la tenue d'une concertation ([lire sur AEF info](#)).

**AEF info a réalisé une carte recensant les positions en faveur ou contre la hausse des droits d'inscription, ainsi que l'absence de position des universités, ainsi que de l'EHESS et l'ENS Ulm (3) :**

32 universités ont voté des motions dans au moins un conseil central

Au fur et à mesure de la tenue des CA des universités, des motions ont été votées, souvent à l'unanimité. 32 universités sur 71 ont voté une motion dans au moins un conseil central, a recensé AEF info. 29 universités ont fait voter des motions par leur CA, 6 par leur Cac et 4 par leur CFVU. Certains établissements, comme Paris-VIII et Paris-I, ont voté des motions dans plusieurs conseils centraux. L'université de Lille a réagi la première, avec l'université du Mans, en votant une motion dès le 22 novembre.

Les premières motions évoquent majoritairement une "inquiétude", mais les suivantes se montrent parfois plus offensives. Si la Curif ne s'est pas exprimée en tant que telle, certains de ses membres ont pris des positions fortes, comme Sorbonne Université, Paris-Sud ou Nanterre, lesquelles ont pris l'engagement de ne pas appliquer la mesure même si elle devait être confirmée par le gouvernement. À Paris-Sud, le CA et le Cac ont voté une motion le 7 décembre déclarant : "En cas de maintien d'une application pour la rentrée 2019, et en accord avec les conseils, la présidence proposera au CA de voter le maintien de droits identiques entre les étudiants nationaux et extracommunautaires", précise Sylvie Retailliau.

Paris-Sud et Nanterre s'engagent à ne pas appliquer la hausse

À l'université Paris-Nanterre, le 10 décembre, une motion allant dans le même sens a été votée. Face à la mobilisation des étudiants de son établissement, Jean-François Balaudé s'est en effet engagé à ne pas appliquer l'augmentation des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires "aussi longtemps qu' [il sera] président de l'université". "Les 2 770 € en licence et 3 770 € en master et doctorat sont un plafond", explique-t-il à AEF info. "Mais les universités restent libres de fixer le montant effectivement demandé. C'est une solution de repli détestable. Nous préférons que le gouvernement revienne sur cette mesure, mais dans le pire des cas, nous exonérerons les étudiants étrangers au plus bas."

Le président de Nanterre précise qu'il s'agit toutefois d'une "solution non idéale", en ce sens que les décisions des CA sont

révocables. "Certaines universités l'appliqueront, d'autres non, et nous irons irrémédiablement vers une plus grande différenciation du système", craint-il.

Trois universités idex sur quatre se prononcent contre cette mesure

Le 18 décembre, le CA de l'université de Strasbourg "s'oppose fermement à l'augmentation des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires, contraire à ses valeurs d'accueil et d'hospitalité". Le même jour, le CA d'Aix-Marseille Université "considère que la question de l'évolution du montant des droits d'inscription des étudiants internationaux extracommunautaires nécessite une large concertation" et précise que "si l'augmentation générale des droits d'inscription entre en vigueur, l'établissement utilisera toutes les possibilités réglementaires qui lui seront offertes pour permettre aux étudiants internationaux extracommunautaires concernés de bénéficier du maintien du régime tarifaire actuellement appliqué".

Du côté de Sorbonne Université, le CA salue trois des mesures du plan "Bienvenue en France" (facilitation d'un visa pluriannuel pour les étudiants étrangers, amélioration de leur accueil et possibilité pour les diplômés de rester ou revenir travailler en France) mais estime que "l'augmentation importante des droits d'inscription pour les étudiants extracommunautaires contrevient" aux "principes fondamentaux" d'une "université de service public visant tout à la fois le développement d'une recherche de pointe et des formations exigeantes ouvertes à toutes et tous".

Si les positions sont nuancées, trois des quatre universités définitivement labellisées idex ont donc pris position contre cette mesure, celle de Bordeaux ne s'étant pas exprimée.

le président de Lyon-III est favorable

Deux universités, Rennes-I et Toulouse-I, se sont prononcées "ni pour, ni contre". Pierre Van de Weghe, VP RI de l'université Rennes-I, déclare à AEF info que son établissement "prend acte" de la mesure et "accompagne sa mise en place". Du côté de Toulouse-I, la présidente, Corinne Mascala, annonce à AEF info que son université "n'est ni pour, ni contre". Elle attend des précisions quant aux mesures prévues par le plan "Bienvenue en France" avant de prendre position.

Un seul président d'université favorable à la mesure s'est exprimé auprès d'AEF info, Jacques Comby, président de l'université Lyon-III, qui déclare : "A titre personnel, je suis favorable à cette mesure. Reste bien sûr à en définir les conditions et c'est là que les choses deviennent plus compliquées. Je regrette toutefois cruellement que les établissements français et la CPU n'aient pas été consultés sur ce sujet afin d'arriver aux meilleures solutions possible". À Lyon-III,

une motion demandant le retrait de cette mesure a été rejetée par le conseil d'administration.

Aucun autre président d'université ne s'est en outre publiquement exprimé pour défendre cette annonce – certains l'assumant, mais seulement dans des cercles privés, d'autres s'étant abstenus lors du vote de leur CA – mais plusieurs universités sont restées silencieuses sur la question. Contactées par AEF info, les universités de Bordeaux, Paris-II, Lyon-I, Cergy-Pontoise, Montpellier et des Antilles n'ont pas répondu.

### **De nombreuses prises de position contre**

**ENS, EHESS.** Dans les trois ENS (Ulm, Lyon et Paris-Saclay), les CA ont chacun voté une motion contre l'augmentation des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires. Le conseil scientifique de l'EHESS et les directions de nombreux centres de recherche ont également voté un texte qui dénonce "les inégalités intolérables entre les étudiants en fonction de leur origine géographique" que créerait cette mesure.

**IUT.** Lundi 17 décembre, l'assemblée des directeurs d' IUT – qui regroupe les directeurs des 114 IUT du territoire – a voté une motion "visant la suppression de la mesure relative aux droits d'inscription universitaires pour les étudiants" extracommunautaires.

**Revues.** [33 revues](#) de SHS ont également voté une motion allant dans ce sens. Cette "décision est un déni du droit fondamental à l'éducation", écrivent-elles. Parmi les signataires se trouvent notamment "Actes de la recherche en sciences sociales", "Sociétés contemporaines" ou "Travail, genre et sociétés".

**CP-CNU.** Dans un communiqué, la commission permanente du CNU "s'inquiète du renforcement des inégalités sociales dans l'ESR et s'oppose à toute augmentation significative des droits d'inscription des étudiants".

**Villes.** Une motion contre cette annonce a été votée à l'unanimité par le conseil municipal de Bordeaux, le 17 décembre 2018 (par les groupes LR, PS, EELV et RN). "Tarir ce flux d'étudiants ne serait pas une bonne idée", estime Alain Juppé. Sur [Twitter](#), Anne Hidalgo, la maire de Paris, a annoncé "partager le point de vue d'Alain Juppé". Elle ajoute : "La France doit continuer à accueillir dans de bonnes conditions les étudiants étrangers". Un vœu a quant à lui été voté au [conseil municipal de Montpellier](#) le 19 décembre 2018, demandant "le retrait de la mesure".

Le 12 décembre 2018, l'Avuf écrit que la hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers pénalisera "au premier chef de nombreux étudiants d'origine modeste, dont certains vivent

en France depuis plusieurs années et appartiennent aux populations les plus vulnérables de nos villes et agglomérations" ([lire sur AEF info](#)).

## INFOGRAPHIE

CA Conseil d'administration

ES Renseignement supérieur et recherche

Avuf Association des villes universitaires de France

LREMLa République En Marche

La République En Marche

Cneser Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

CPU Conférence des présidents d'universités

Auref Alliance des universités de recherche et de formation

Cnam Conservatoire national des arts et métiers

Alliance des universités de recherche et de formation

Upec Université Paris Est Créteil

UVSQ Université de Versailles Saint-Quentin

Cac Conseil académique

CFVU commission de la formation et de la vie universitaire

Curif Coordination des universités de recherche intensive françaises

IUT Instituts universitaires de technologie

SHS Sciences humaines et sociales

CNU Conseil national des universités

ES Renseignement supérieur et recherche

LR Les Républicains

PS Parti socialiste

EELV Europe-Ecologie-Les Verts

RN Rassemblement national

Avuf Association des villes universitaires de France